



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	11	28 .11	24
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
22 novembre 2024

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communaute, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/11/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRÉSPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DARSONVAL Michel, DEROZIERES Jean-Luc, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HONERCHICK Romain, JOBERT Didier, LEGER Walter, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, NOBLOT Christophe, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, PIOT Bernard, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge

Mandat de procuration : DANGIN Anita à RENARD Régis, DEREPAZ Martine à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Philippe, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, MARY Pierre à GAGNANT Thomas, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PROVIN Emmanuel à PETIOT Claude, VAN-RYSEGHEM Isabelle à DEROZIERES Jean-Luc, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, WOJTYNA Lucienne à AUBRY Michel

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, YOT Olivier, VAIRELLES Mickaël

Secrétaire de séance : Monsieur HACKEL Claude

Membres présents..... 32
Absents ayant donné mandat de procuration..... 10
Absents..... 8
Votants..... 42

OBJET : OUVERTURES DE CREDITS 2025

Pour : 42	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
-----------	------------	----------------	---------------------

Rapporteur : Madame Marie Noelle RIGOLLOT, Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente rappelle au Conseil de Communauté que les crédits sont ouverts suite au vote du Budget Primitif (BP) par l'Assemblée Délibérante. Néanmoins, il peut s'avérer nécessaire d'engager et de mandater des dépenses d'investissement dès le mois de janvier, avant que le budget primitif n'ait pu être voté.

Dans l'attente du vote du BP, l'ordonnateur dispose des crédits reportés de l'exercice correspondant aux restes à réaliser. Ainsi, l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'ordonnateur, sur autorisation de l'assemblée délibérante, d'engager, de liquider et de mandater, dès le 1er janvier de l'exercice, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Après avoir entendu, l'exposé de la Vice-Présidente, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater, dès le 1^{er} janvier de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent tel que présentées dans les tableaux ci-dessous

BUDGET GENERAL

Section d'investissement

+/-

Chapitre	Compte	Prévu 2024	Ouverts 2025	Pourcentage
Dépenses				
20- Immobilisations incorporelles		40 000 €	10 000 €	25%
204 – Subventions d'équipement versées		20 056.50 €	5 000 €	25%
21- Immobilisations corporelles		614 077.20 €	150 000 €	24%
22- Immobilisations reçues en affectation		2 000 €	- €	0%
23- Immobilisations en cours		0 €	0 €	0%
	2313- Constructions	0 €	0 €	0 %
	2318- Autres immobilisations corporelles			
	Opération d'équipement n° 38 - construction gendarmerie	180 000 €	45 000 €	25%
	Opération d'équipement n° 96 - Maison de l'enfance	30 000 €	7 500 €	25%
	Opération d'équipement n° 105 – Sentier de promenade	105 000 €	10 500 €	10%
	Opération d'équipement n° 106 - MIPT	20 000 €	5 000 €	25%
	Opération d'équipement n° 10007 - Travaux gymnase	10 365 000 €	1 000 000 €	10%
	Opération d'équipement n° 10009 - Complexe aquatique	60 000 €	15 000 €	25%

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section d'investissement

+/-

Chapitre	Compte	Prévu 2024	Ouverts 2025	Pourcentage
Dépenses				
20-	Immobilisations incorporelles	35 000 €	8 750 €	22%
21-	Immobilisations corporelles	634 902.72 €	150 000 €	24%
23-	Immobilisations en cours	950 000 €	200 000 €	21%

BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES

Section d'investissement

+/-

Chapitre	Compte	Prévu 2024	Ouverts 2025	Pourcentage
Dépenses				
20-	Immobilisations incorporelles	20 000 €	5 000 €	25%
21-	Immobilisations corporelles	118 644.02 €	25 000 €	21%
23-	Immobilisations en cours	45 000 €	11 250 €	25%
	Opération d'équipement n°10004 - Cristalleries	2 700 000 €	270 000 €	10%
	Opération d'équipement n°10010 – Projet LISI	2 900 000 €	290 000 €	10%

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Monsieur HACKEL Claude

Philippe BORDE,

Président



